

Avis adopté

Séance plénière du 13 janvier 2026

« Anticiper et prévenir les risques liés au *changement climatique* pour les infrastructures »

Déclaration du groupe Santé & citoyenneté

Les infrastructures sont essentielles car elles permettent de rapprocher les femmes et les hommes sur un territoire et entre les territoires, elles permettent aussi l'accès aux services publics dont ceux de la santé, le transport de marchandises, de l'énergie, etc.

Or, force est de constater que la vulnérabilité de ces infrastructures est croissante, vulnérabilité liée à sa vétusté et au déficit d'entretien, mais aussi aux conséquences du changement climatique.

Cette accélération du dérèglement climatique invite donc à intégrer cet enjeu à chaque étape de la vie des infrastructures, de leur conception à leur exploitation, c'est-à-dire à anticiper les risques plutôt que d'agir quand ils sont advenus.

Le retard d'investissement, ou "dette grise", est énorme. Il doit relever, comme le préconise l'avis, d'un financement pérenne dans le cadre d'une programmation pluriannuelle mais qui doit aussi reposer sur une capacité de recherche et d'innovation importante.

Parmi les risques liés à la construction/ adaptation des infrastructures, il en est un particulièrement important pour le groupe Santé & Citoyenneté : le risque sur la santé !

Aussi, il nous semble important d'insister sur la nécessaire évaluation des impacts sur la santé (EIS) en amont de tout projet d'aménagement des territoires et donc de tout projet d'infrastructures. Cette évaluation est indispensable pour procéder à des choix inscrits dans le long terme et soucieux des conséquences sur la santé des individus.

De plus, elle associe toutes les parties prenantes, y compris les personnes directement concernées par le projet.

Aujourd'hui, une grande part des infrastructures qui existeront en 2050 n'a pas encore été construite. Pour éviter des drames, il est urgent d'agir et de développer des infrastructures résilientes qui répondent à des choix durables et équitables.

Le groupe Santé et Citoyenneté **a voté l'avis.**